

Filière : GÉNIE THERMIQUE



Sigle : FROCLI

Option : FROID ET CLIMATISATION

Niveau : BTS

Prérequis : Série scientifique ou niveau équivalent

Débouchés :

- Agent d'encadrement en froid et conditionnement d'air ;
- Technicien de maintenance en exploitation climatique ;

Description

La formation des techniciens supérieurs en Froid et climatisation conduit à la maîtrise des multiples applications du froid, depuis la conservation des produits alimentaires jusqu'aux processus de transformation et d'élaboration de produits : industries métallurgiques, textiles, de la plasturgie, de la santé, du confort dans les grands ensembles. Le Technicien supérieur est centré sur la chaîne du froid et le traitement de l'air (froid commercial, industriel et le conditionnement d'air). Il participe à la mise en œuvre des solutions techniques prenant en compte l'environnement et l'importance des économies d'énergie.

COMPETENCES RECHERCHEES

Compétences génériques

- Travailler en autonomie, collaborer en équipe ;
- Analyser, synthétiser un document professionnel (français, anglais) ;
- Communiquer à l'oral, à l'écrit, en entreprise ou extérieur (français, anglais) ;
- Participer à /Mener une démarche de gestion de projet ;
- Connaître et exploiter les réseaux professionnels et institutionnels des secteurs thermiques.

Compétences spécifiques :

- Effectuer l'installation, la mise en service et la maintenance d'installation frigorifiques (froid commercial, froid industriel, ...) ou d'équipements de conditionnement d'air et de climatisation selon les règles de sécurité et la réglementation ;
- Maîtriser les technologies liées aux installations climatiques, frigorifiques et électriques;

-
- Connaître les matériaux et matériels utilisés ;
 - Lire et interpréter les plans, les schémas électriques et les fiches d'instruction ;
 - Respecter les normes qualité, sécurité et environnement ;
 - Etre capable de raisonner avec méthode et de détecter une situation anormale ;
 - Concevoir des installations de froid ou de climatisation ; établir des devis ;
 - Identifier des phases d'intervention ;
 - Installer les équipements et matériels dans le respect du dossier technique ;
 - Mettre en service les installations et former les utilisateurs ;
 - Maintenir les installations en bon état de fonctionnement ;
 - Vérifier la conformité des matériels installés ;
 - Effectuer des opérations de dépannage (y compris sur des installations de chauffages).

